

# DOSSIER DE PRESSE

---



## Conseil Communautaire

**Lundi 27 septembre 2010  
17h00**

Salle Bouchet  
Immeuble Consulaire de Brive La Gaillarde

**Ce conseil communautaire du 27 septembre réaffirme l'importance que la Communauté d'agglomération de Brive accorde au développement économique et à l'habitat. En matière de protection de l'environnement, l'Agglo complètera son dispositif en matière de transports urbains et continue les travaux sur la voie verte.**

Principaux dossiers :

- Subventions pour le projet ECOMEF, pour ELOPSYS, pour les rencontres de la Mecanic Vallée
- Création d'un festival de tourisme durable
- Engagements de crédits dans le cadre de l'OPAH et attribution de primes en faveur de l'accession à la propriété
- Modification de la programmation du CUCS et du PLIE 2010
- Acquisition d'un minibus urbain et candidature à appels à projet en matière de transports urbains
- Attribution des travaux de la voie verte sur Saint-Viance

# **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

---

## Attractivité de l'Agglo de Brive pour les entrepreneurs

---

L'Agglo de Brive passe de la 18<sup>ème</sup> place (2009) à la 7<sup>ème</sup> place (2010) dans Le Top 100 des villes pour entreprendre, selon le Palmarès du magazine « L'entreprise »

Le Palmarès des Villes exclusif L'ENTREPRISE distingue les agglomérations les plus attractives pour les entrepreneurs **et celles qui sont les plus dynamiques dans l'accompagnement des entreprises.**

103 agglomérations de plus de 70 000 habitants ont été classées selon 18 critères, répartis en trois catégories : économie, R&D et Infrastructures.

Villes	Rang	Rang économie	Rang Formation / R&D	Rang infrastructures
ARRAS	1	6	1	3
QUIMPER	2	2	2	11
ROANNE	3	1	8	13
BELFORT	4	3	5	14
LAVAL	5	5	5	11
ALBI	6	4	4	17
ALÈS	6	2	11	14
LA ROCHE-SUR-YON	6	8	2	12
<b>BRIVE</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
COMPIÈGNE	8	10	3	13
SAINT-QUENTIN	9	11	8	7
BEAUVAIS	10	19	5	2
SAINT-MALO	11	9	13	9
THONVILLE	11	15	13	1
TARBES	12	16	2	13
ÉVREUX	13	10	7	17
CHERBOURG	14	9	10	16
CHOLET	14	14	9	10
BLOIS	15	15	7	11

### Critères :

**Economie** : Densité : nombre d'entreprises pour 1000 habitants, Création : taux de création d'entreprises, Rentabilité : rentabilité moyenne des entreprises, CA Moyen : chiffre d'affaire moyen des entreprises, Technopoles (nombre), Incubateurs (nombre), Conversion : taux de conversion de l'incubateur, Pépinières (nombre), Pérennité : taux de pérennité des entreprises de la pépinière.

**Formation** : Etudiants : nombre d'étudiants pour 1000 habitants, Formations : nombre de BTS; BTSA, Classes préparatoires, DUT, Ecoles d'ingénieurs, Licences, Licences professionnelles, Masters.

**Infrastructures** : Loyers ZI : loyer annuel du m<sup>2</sup> en zone industrielle, Loyers bureaux : loyer annuel du m<sup>2</sup> de bureaux, Trains : trajet pour Paris en train (en minutes), Vols : mouvements commerciaux en 2009 (en milliers).

## **Subvention pour le projet ECOMEF avec le Comptoir du Bois de Brive**

---

Dans le cadre de sa compétence développement économique, l'Agglo de Brive peut porter des actions d'aides à l'implantation d'activités sur le territoire de l'agglomération ou attribuer des subventions et/ou participer à tout organisme concourant au développement économique que l'Agglo déciderait de soutenir.

**L'Agglo de Brive devrait ainsi approuver le versement d'une subvention de 6 750 € au Comptoir des Bois de Brive pour un projet d'Eco-conception d'un outil de mécanisation pour le bûcheronnage dans les peuplements feuillus, projet d'un budget de 54 000 €**

Ce projet entre dans le cadre d'un projet global dit « ECOMEF » **sélectionné par le pôle de compétitivité Viameca.**

Il permet le développement d'un nouveau produit à fort contenu innovant et comporte des travaux de R&D réalisés en majorité sur notre territoire.

Les objectifs de ce projet sont de :

1. Développer la récolte forestière, en particulier celle des peuplements feuillus, en améliorant la sécurité, l'ergonomie et la performance environnementale des chantiers d'exploitation forestière
2. Eco-concevoir un outil (des outils) capable (s) de mécaniser le bûcheronnage des arbres feuillus, réalisant + 40 % de production par rapport aux matériels actuels : abattre, ébrancher, billonner, ranger (billons et branchage)

L'intérêt d'un tel projet est important car à ce jour il n'existe pas d'outil pour exploiter les feuillus. **Il répond donc à une réelle attente de la part des professionnels et fait suite à de nombreuses tentatives restées sans succès.**

2/3 de la forêt française est composé de feuillus (spécificité française). Cet outil pourra être proposé tant au marché français qu'au marché européen.

Le marché français représenterait à terme plus de 500 machines. Les débouchés sur le marché européen seront également très importants. La création d'emplois induits par la mobilisation du gisement de bois feuillus est extrêmement importante pour la filière forêt bois française. Elle est chiffrée en milliers d'emplois (étude FCBA 2008).

Dans le cadre du projet global ECOMEF, dont le budget global est de 3 648 274€ :

- 4 projets concernent la région Auvergne,
- 1 projet concerne le Loiret, et
- 2 projets concernent le Limousin : le FCBA et le Comptoir des Bois de Brive pour un budget de 567 227,39 € dont 54 000€ pour le projet du Comptoir des Bois de Brive.

Le montant de l'aide demandée est de 218 790,99 €

Le Conseil Régional s'engage pour 100 000 €

Le Conseil Général s'engage pour 6 750 € pour le projet du Comptoir des Bois de Brive.

## **Subvention au pôle de compétitivité ELOPSYS**

---

Elopsys est un pôle de compétitivité qui a ajouté une dimension régionale à sa mission principale de dynamiser les industries. En effet, c'est tout le Limousin qui est concerné par le succès de ce pôle qui réunit les acteurs majeurs des micro-ondes, de la photonique et des réseaux sécurisés

Afin de voir se développer ces activités de pointe sur notre territoire c'est pourquoi il est demandé à la Communauté d'agglomération de Brive **une subvention de 20 000 € destinée à accompagner 2 projets qui concernent l'Agglo de Brive.**

### **Projet Energie : Montage d'une plateforme d'expérimentation pour la gestion de l'énergie électrique.**

Projet de développement autour des "smartgrids\*", auquel pourrait s'adosser la licence professionnelle "Eco-Gestion de l'Energie Electrique" (EGEE) en cours de montage à l'IUT GEII.

L'idée consisterait à monter une plateforme d'expérimentation pour la gestion de l'énergie électrique. Cette plateforme qui comprendrait des équipements de productions tels que des panneaux solaires, des éoliennes, des alternateurs, des équipements de stockage (batteries, supercondensateurs, ...) et des équipements de mesure (compteurs intelligents, phasemètres, réseaux de capteurs sans fils ou sur courant porteur, ...) pourrait être installée avec le nouveau bâtiment du PUB.

Au-delà de cette expérience en grandeur réduite, il pourrait aussi être opportun d'envisager une expérience à l'échelle d'un quartier de Brive, pour des particuliers, des bâtiments publics ou l'éclairage public.

**Cette plateforme d'expérimentation permettrait de positionner Brive sur ce sujet d'avenir avec l'appui du pôle de compétitivité Elopsys et de l'Université.**

\*Smartgrid : une des dénominations d'un réseau de distribution d'électricité « intelligent » qui utilise des technologies informatiques de manière à optimiser la production et la distribution et mieux mettre en relation l'offre et la demande entre les producteurs et les consommateurs d'électricité.(source : Wikipédia)

### **Projet Santé :**

En partenariat avec Autonom'lab, il s'agit de subventionner un projet sur le maintien des personnes à domicile, avec des expérimentations de nouveaux matériels au sein d'unités médicales ou d'EPHAD.

### **A propos d'ELOPSYS**

Les applications développées par les entreprises d'Elopsys se positionnent sur 6 grands marchés :

1. Communications (traitements et sécurité, stockage réseau, réseaux sans fil WiMax, réseaux optiques)
2. Technologies de la santé (imagerie médicale nucléaire, biotechnologies, logiciels d'analyse)
3. Mesure et contrôle (instrumentation, capteurs)
4. Défense (immunité des systèmes, imagerie, détection lasers, satellites)

5. Transports [Aéronautique (équipements embarqués), automobile (équipements électroniques)]
6. Domotique (confort, communication et multimédia, sécurité des biens et des personnes)

Trois axes majeurs sont privilégiés pour répondre aux nouvelles attentes des marchés :

- La distribution et les interfaces Voix Données Images (VDI)
- Les réseaux haut-débit sécurisés
- Les systèmes de vision et de détection de bas niveau de lumière

**Elopsys en chiffres :**

18 % de l'emploi régional

25 % des exportations régionales

65 % des effectifs de la recherche

70 % des brevets régionaux

## **Subvention pour la création d'un festival de Tourisme durable, éco responsable, solidaire et éthique**

---

Il sera proposé au conseil communautaire d'accorder une subvention à l'Office de Tourisme de Brive et son Pays d'un montant de 50 000 € destinée à la création de ce 1<sup>er</sup> festival de tourisme durable, ICARE.

ICARE est un **festival** ouvert aux professionnels mais également dédié au grand public, **proposant des animations et des échanges ayant pour thèmes le Tourisme durable, éco responsable, solidaire, éthique et les vacances insolites.**

Durant 3 jours, des films, des expositions, des cafés-débats permettront d'aller à la rencontre des voyageurs, d'explorateurs et de cinéastes pour partager leur expérience et porter un nouveau regard sur le Tourisme Responsable.

### **Les enjeux du festival**

- **Inscrire la manifestation dans la démarche environnementale** installée par les collectivités et notamment l'inscription de la manifestation à **l'agenda 21 de l'Agglo.**
- **Fournir des outils** et des conditions nécessaires aux acteurs du Tourisme pour mettre en place des politiques environnementales.
- **Sensibiliser la population** aux nouvelles formes de tourisme durable
- **Fédérer la population locale** autour d'un nouvel événement majeur
- **Légitimer la destination** aux yeux des touristes, des professionnels et des porteurs de projet, en tant qu'acteur majeur du Tourisme durable.
- S'appuyer sur des projets existants pour **soutenir l'initiative professionnelle régionale.**
- **Générer de nouvelles ressources** économiques hors saison touristique sur le territoire régional (hébergements, restaurants...).

### **Les partenaires :**

Le Conseil Régional s'est engagé **pour 3 ans** par une subvention de 50 000€ par an ;

La CCI de Brive 10 000€ ;

Le Conseil Général pourrait s'engager par une subvention de 5 000 euros.

De nombreux médias sont particulièrement intéressés (plus de 50 dont France Inter, Trek Magazine, Voyager Autrement, Eco Tourisme Magazine, Je Voyage Durable...) par la création de ce 1<sup>er</sup> festival original correspondant aux attentes tant des professionnels que du public.

## **Subvention pour les 12èmes rencontres de la Mécanic Vallée à Brive**

---

Afin **d'accompagner le rendez vous annuel des rencontres de la Mécanic Vallée qui se tiendra à Brive le 30 septembre 2010**, manifestation à laquelle les entreprises de notre bassin économique attachent grande importance, le conseil de l'Agglo doit **décider d'une subvention de 3 000 € pour cet élément marquant pour notre bassin économique.**

### **Rappel :**

L'association Mécanic Vallée est répartie sur trois départements : Aveyron, Corrèze et Lot. Elle est positionnée sur trois principaux secteurs d'activités :

- l'aéronautique,
- l'automobile et
- la machine outil.

C'est la CCI de la Corrèze qui assure par relais la dynamique de cet outil de développement économique.

Chaque année les rencontres d'affaires sont le point d'orgue de l'association.

**Les rencontres d'affaires de la Mécanic Vallée réunissent chaque année une trentaine de donneurs d'ordre, et une centaine d'industriels dont 1/3 sont des adhérents corréziens.**

Cette forte participation malgré la crise, confirme l'intérêt et la pertinence de la manifestation qui réunit ces industriels pour :

- Faire des affaires car c'est le but premier de ces rencontres
- Echanger, mieux se connaître, communiquer et améliorer les réseaux
- Exprimer les besoins, les idées et les projets
- S'enrichir des expériences des autres et partager les compétences
- Développer et amplifier la solidarité face aux mutations économiques

# HABITAT

---

## **Habitat : Engagement de crédits dans le cadre de l'OPAH**

---

L'Agglo de Brive a décliné une politique ambitieuse à travers son Programme Local de l'Habitat qui vise à répondre aux problématiques du logement public et privé.

Une étude pré-opérationnelle a permis d'évaluer les conditions de mobilisation du parc privé pour produire du logement conventionné et répondre ainsi aux besoins de la population et aux obligations réglementaires de la loi SRU.

Au regard des conclusions de cette étude et des enjeux du territoire, l'Agglo de Brive a décidé de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Ce dispositif permet de proposer conseil et accompagnement gratuit aux propriétaires remplissant les conditions d'éligibilité et des **subventions** pour réhabiliter **les logements de plus de 15 ans**.

Les objectifs poursuivis sont simples :

- **Créer de nouveaux logements** locatifs par réutilisation des logements vacants,
- **Mettre aux normes** le parc locatif existant,
- Permettre aux propriétaires occupants d'**améliorer le confort** de leurs logements,
- **Remédier à l'insalubrité**.

**Dans le cadre de ce programme, il est proposé au conseil communautaire de l'Agglo de subventionner deux projets approuvés par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), pour un montant de 12 451 €, représentant 15% du montant de la dépense subventionnable.**

**Ces logements sont situés à Ussac et à Mansac.**

## **Attribution de primes en faveur de l'accession à la propriété**

---

Pour rappel, face aux difficultés croissantes des ménages à accéder à la propriété et à rester dans le pôle urbain, **l'agglomération a souhaité soutenir financièrement l'accession à la propriété.**

Parmi les dispositifs nationaux existants, les déclenchements du **prêt à taux zéro majoré** et du **Pass-Foncier\*** sont conditionnés par l'aide d'une collectivité, en plus d'autres critères, notamment de plafonds de ressources.

**L'aide financière mise en place en juillet 2009 par l'agglomération de Brive à destination des primo-accédants permet aux ménages éligibles de pouvoir déclencher ces deux dispositifs, ce qui crée un véritable effet levier.**

**Il sera proposé l'octroi de subventions pour 5 ménages dans le cadre de ce dispositif qui s'éteindra fin 2010.**

Mécanisme financier qui permet aux ménages modestes d'acquérir un logement en achetant d'abord le bâti puis le terrain, le **Pass Foncier dont l'échéance est prévue le 31 décembre 2010, ne sera pas prolongé.**

### **Pour information :**

La réforme des aides à l'accession à la propriété, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2011, fusionne, au sein d'un dispositif appelé le «PTZ+», qui accompagnera le déclenchement de l'acte d'achat, le Pass-Foncier, le prêt à taux zéro (PTZ actuel) et le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt.

Le nouveau PTZ+ proposera des montants et des durées de prêts supérieurs, et concernera tous les primo-accédants, sans condition de ressources. Les plafonds seront fonction des zones géographiques, les durées d'emprunt fonction des revenus et une incitation à la « valeur verte » des logements est prévue pour donner une visée environnementale au dispositif.

Se pose la question du rôle que pourront jouer les collectivités locales dans ce nouveau dispositif.

## **Ajout d'une nouvelle action à la programmation d'actions 2010 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)**

---

**Pour rappel, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) est un dispositif contractuel entre l'Agglo de Brive et l'Etat pour mettre en œuvre une politique de développement social et urbain (cohésion sociale) en faveur des habitants des quartiers fragilisés reconnus comme prioritaires (Tujac, Gaubre et les Chapélies).**

Ce contrat s'inscrit comme une composante principale du projet social et solidaire de l'Agglo de Brive, et dans la complémentarité des différents outils actuels du territoire communautaire (programme de réussite éducative, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, le Programme Local de l'Habitat,...).

Ce document contractuel permet de solliciter des financements auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (Acsé). L'Agglo doit donc préciser chaque année ses engagements financiers.

Lesdits engagements sont prévisionnels et n'entraînent aucune dépense supplémentaire, ceux-ci étant déjà inscrits au budget primitif.

**Il sera proposé au conseil d'inscrire une nouvelle action intitulée « Séjour d'enfants Togolais en France » au programme du CUCS 2010, pour un crédit de 2 000€ sur les 13 270€ subventionnables.**

Il s'agit d'une action menée par l'**association TOGO 19** dans le cadre de son projet d'échanges internationaux. Cela concerne plus précisément 8 enfants togolais qui se rendront à Brive pour partager des moments de vie avec des collégiens de Jean Moulin à Tujac. Les enfants sont hébergés dans les familles brivistes.

Le séjour portera sur des échanges avec d'autres écoliers et collégiens afin de partager leurs expériences. Il y aura également des échanges avec des associations et les centres sociaux autour du partage d'expériences liées aux différents modes de vie, d'activités culturelles et conviviales.

Autre spécificité et fil conducteur, ces enfants ont été initiés à la pelote basque, ce sera aussi l'occasion de rencontrer les élèves de la classe sportive section pelote du collège Jean Moulin, le club de pelote basque briviste et de participer avec eux à plusieurs temps forts notamment autour du nouveau fronton éducatif inauguré début septembre à Tujac et la Coupe du Monde de pelote basque à Pau.

**Autre outil de la Politique de la Ville**, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), voit la modification du soutien apporté à 3 actions et le financement ou le renouvellement de deux nouvelles actions :

- Action Chantier d'insertion Blanc portée par les Restaurants du Cœur (de 14 120 € à 10 255 €) (financement FSE)
- Action Chantier d'insertion Maraîchage portée par les Restaurants du Cœur (de 9 620 € à 20 620 €) (financement FSE)
- Action Job Contact portée par ASFO Développement Limousin (de 3 000 € à 3 812 €) (financement Agglo)
- Etude de faisabilité projet de création d'un chantier d'insertion Jardins de Cocagne portée par les Amis du Pont du Saillant (12 000 €) (financement FSE)
- Action Plateforme d'Apprentissage Linguistique à visée professionnelle portée par le F.J.T. Tulle (11 762 €) (financement Agglo)

# TRANSPORT

---

## **Candidature au deuxième appel à projets « Transports Urbains » hors Ile de France**

---

Dans le cadre du plan Ville Durable, un deuxième appel à projets « Transports Urbains hors Ile de France » a été lancé par l'Etat en mai 2010. Cet appel à projets s'inscrit dans la continuité du précédent en conformité avec les dispositions de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. A ce titre, l'Etat prévoit d'apporter aux projets retenus, un concours financier à concurrence de 2,5 milliards d'euros d'ici 2020.

Cet appel à projets porte sur le développement des réseaux de transports urbains et périurbains en site propre\*.

**Suite au courrier de Madame le Préfet de Région en date du 11 août 2010, il est proposé que l'Agglo de Brive monte un dossier de candidature pour répondre à cet appel à projets au regard des réflexions menées dans le cadre de l'élaboration de son Plan de Déplacements Urbains au service d'une politique ambitieuse de mobilité durable.**

\*Un Transport Collectif en Site Propre (TCSP) est un système de transport public de voyageurs, à haut niveau de services, utilisant une voie ou un espace affectés à sa seule exploitation.

## **Acquisition d'un minibus urbain thermique neuf**

---

Dans le cadre du contrat de délégation de transport urbain signé avec la société VÉOLIA TRANSPORT BRIVE pour la période 2010-2016, l'autorité délégante (l'Agglo) a décidé de réaliser les investissements nécessaires à l'exploitation, notamment concernant l'acquisition du matériel roulant, biens qui seront mis à disposition du délégataire et reviendront de plein droit à la personne publique en fin de contrat.

**Pour la réalisation du transport à la demande « Espoir Banlieue », service mis en œuvre dans le cadre de l'appel à projets « des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité », l'Agglo doit donc se porter acquéreur d'un minibus urbain thermique neuf auprès de la Société VEHIXEL pour un montant de 99 840,00 € HT soit 119 408,64€ TTC.**

Concernant la consultation relative à l'acquisition d'un minibus urbain électrique neuf, compte tenu des évolutions technologiques à venir en matière de minibus utilisant des énergies alternatives au diesel, ce marché a été déclaré sans suite.

Par ailleurs, dans la mesure où l'acquisition d'un minibus urbain est nécessaire pour exploiter le réseau de transport urbain 'Libéo', une nouvelle consultation sera lancée prochainement pour l'acquisition d'un ou deux véhicules d'occasion.

# **TOURISME - ENVIRONNEMENT**

## **Voie verte : les travaux continuent**

---

Inscrit au Contrat de Pays, le projet de cheminement piéton et cycliste en bord de Corrèze et de Vézère, la Voie Verte, se réalise progressivement et doit permettre d'accroître les potentialités de tourisme de plein air du bassin de Brive.

**La semaine de la mobilité 2010 (du 16 au 22 septembre 2010) a été l'occasion pour l'Agglo d'éditer des plans de la Voie Verte, distribués gratuitement dans le réseau Libéo, à l'Office de Tourisme de Brive, à l'Agglo et dans les mairies concernées, afin de mettre en avant les modes de déplacements doux.**

Des travaux de réfection de voiries existantes (chemins en terre ou empierrés, revêtement bitumineux) et créations de voiries nouvelles de type voie légère pour la promenade piétonne et cycliste, fourniture et pose de mobilier urbain et signalisation, ont donc été lancés et allotés selon la répartition géographique suivante :

- Lot 1 : VARETZ Digue de la Mouthe /Pont de Risquetout : 3,9 km
- Lot 2 : SAINT VIANCE Pont de la Bastide / ALLASSAC Lasteyrie : 1,44 km
- Lot 3 : SAINT VIANCE Chemin des Pêcheur : 355 m

**Le montant global de l'opération est chiffré à environ 480 000€HT.**

Ces marchés publics de travaux, **dont les conditions d'exécution comportent des éléments à caractère environnemental** prenant en compte des objectifs de développement durable (mise en œuvre d'un plan propreté du chantier, réduction de la pollution du sol et des eaux, économie de ressources, limitation de la dangerosité des produits et matériaux utilisés), ont été lancés le 22 juillet 2010 et ont été attribués lors de la commission d'appel du 16 septembre 2010 :

Lot 1 : déclaré sans suite pour des motifs d'intérêt général en application de l'article 59 IV du Code des Marchés Publics

Lot 2 : Attribué au groupement EIFFAGE/POUZOL (mandataire EIFFAGE) sise ZA l'Escudier à Donzenac pour un montant de 55 719,46 € HT

Lot 3 : Attribué au groupement EIFFAGE/POUZOL (mandataire EIFFAGE) sise ZA l'Escudier à Donzenac pour un montant de 86 977,77 € HT

**Pour connaître l'actualité de l'Agglo,  
consultez le site [www.agglo-brive.fr](http://www.agglo-brive.fr)**



**Contact Presse :**  
**Valérie Chilard**  
**Responsable Communication**  
**Communauté d'agglomération de Brive**  
Tél : 05 55 74 70 18  
Mail : [valerie.chilard@agglo-brive.fr](mailto:valerie.chilard@agglo-brive.fr)